

**CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ**

JEUDI 23 MAI 2019 • PARIS



# **DIGITAL**

## **Juristes, ce que l'on attend de vous en 2019**



Éligible au plan de développement des compétences

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)



### Johanne COUTIER

Directeur Adjoint  
Département Droit des Affaires  
Fiscalité - Banque - Assurance

**F**ace à des directions juridiques questionnées au quotidien sur les enjeux juridiques de la transformation digitale, il nous est apparu indispensable de vous proposer **un rendez-vous annuel pour maîtriser toute l'actualité de l'année et les dernières pratiques du droit numérique.**

Que l'on parle de **l'ordonnance du 12 décembre 2018 qui a réformé en profondeur la loi informatique et libertés** ou du **décret du 10 décembre 2018 sur le processus d'anonymisation** pour ne citer que les derniers textes, il est nécessaire de faire un état des lieux des nouveaux textes et des nouvelles pratiques légales en matière **de traitement des données, d'impact et d'analyse des premiers retours du RGPD, de contrats IT, de Cloud** notamment.

Comment négocier et rédiger les points sensibles de vos projets digitaux désormais ?

Chaque thème sera traité par un spécialiste du sujet, que l'on parle de RGPD, de Cloud, de Web ou encore de e-réputation, vous bénéficierez des conseils de praticiens et experts et vous aurez la chance de pouvoir échanger vos bonnes pratiques entre pairs au cours de la journée.

#### POUR QUI ?

- Directeurs juridiques, juristes et leurs collaborateurs
- Responsables des systèmes d'information
- Avocats, notaires et conseils

#### POURQUOI ?

- Maîtriser **les nouveaux textes** qui vont venir impacter fortement le cadre juridique du digital
- Prioriser les enjeux légaux en matière **de base de données, de RGPD et de projets informatiques**
- Identifier et rédiger **les nouvelles clauses et mentions légales obligatoires** dans vos contrats digitaux
- **Cloud Act, web, e-réputation, objets connectés et IA** : quels seront les points sur lesquels vous devrez vous montrer vigilant ?

#### COMMENT ?

- Les exposés de présentation, illustrés par des exemples pratiques, sont traités **par des intervenants reconnus**, spécialistes du droit des données, du RGPD, des contrats IT, du Cloud et de l'intelligence artificielle
- **Des échanges entre les intervenants et les participants** sont prévus à l'issue de chaque exposé
- **Une documentation détaillée** vous sera remise au début de la conférence pour un meilleur suivi des débats

#### LES ACQUIS

- Répondre à toutes les questions que vous vous posez sur **le cadre légal de vos activités digitales**
- **Maîtriser les dernières réformes**, comme l'ordonnance du 12 décembre 2018 réformant la loi informatique et libertés

Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués

JOURNÉE ANIMÉE PAR :

**Yaël Cohen-Hadria**, Avocat Associée **MARVELL AVOCATS**

**8h45** Accueil des participants

**9h00**

### **Maîtriser l'actualité du DIGITAL**

- Faites le point sur les nouveaux textes : ordonnance du 12 décembre 2018 réformant la loi informatique et libertés et nouveaux décrets suivant la loi du 20 juin 2018, décret du 10 décembre 2018 sur le processus d'anonymisation, etc...
- Priorisez les enjeux du juriste en 2019 dans l'univers du digital

**Yaël Cohen-Hadria**

**9h45**

### **Savoir gérer les problématiques sur les bases de données**

- Production de bases de données et enrichissement des bases : quels nouveaux droits et obligations ?
- Données propriétaires, données collectées, interconnexion des fichiers de données : que devez-vous savoir ?
- Que retenir des dernières décisions en matière de vol de données informatiques confidentielles ?
- Comment céder et/ou obtenir des droits de propriété intellectuelle dans ce cadre ?
- Peut-on extraire des bases de données libres d'accès et les réutiliser à des fins commerciales ?
- Quelle leçon retenir de la décision du TGI du 1<sup>er</sup> septembre 2017 en matière d'extraction quantitative de BDD ?

### **Savoir rédiger des contrats IT ou d'externalisation de vos données**

- Sécurité informatique : analysez les nouvelles sanctions de la CNIL
- Quelles conditions négocier auprès de votre prestataire de Cloud ?
- Quelles conditions prévoir dans la convention de niveau de service ou « SLA » (pour « Service Level Agreement ») ?
- Comment s'assurer de la localisation du stockage des données là où elles sont régulées ? De la sécurité des données ?
- Quand instaurer un système de malus ou de pénalités ?
- Quelles conditions financières intégrer ?

**David Roche**

Avocat à la Cour

**ARAMIS**

**10h45** Café-Networking

**11h00**

### **Savoir gérer les données personnelles dans vos projets informatiques depuis le RGPD**

- Quels sont les points clés du RGPD sur lesquels vous devez être particulièrement vigilants ?
- Quels premiers retours des nouvelles obligations imposées au responsable de traitement ? Preuve du respect du règlement, sécurité des données, PIA, Privacy by Design, notification de violation de données...
- Maîtrisez les nouvelles clauses apparues dans la pratique pour encadrer les nouvelles obligations imposées au sous-traitant (ex : clause d'audit)

**Garance Mathias**

Avocat à la Cour

**MATHIAS AVOCATS**

**11h45**

### **Savoir identifier les impacts du RGPD en Europe et dans le monde**

- Cloud Act : dans quel cadre les autorités américaines peuvent-elles exiger des prestataires de services et opérateurs numériques américains qu'ils livrent les informations personnelles de leurs utilisateurs ?
  - Comment les utilisateurs peuvent-ils en être informés ?
  - Est-il encore possible d'imposer une limite pour les données qui ne sont pas accessibles sur le territoire américain ?
- Analysez les sanctions des différentes « CNIL » européennes
- Quel traitement des données personnelles en dehors de l'Europe ?

**Yaël Cohen-Hadria**

**12h30** Déjeuner

**14h00**

### **Savoir accompagner la gestion d'un site web**

- Quel degré d'informations obligatoires sur votre site web ? (Formulaire de collecte et gestion des cookies)
- Droit de rétractation, frais de livraison et autres informations obligatoires... : où en êtes-vous ?

- Les mentions légales, les CGV, les CGU : comment les rédiger depuis le RGPD et l'ordonnance du 12 décembre 2018 modifiant la loi Informatique et libertés ?
- Les contrats de market place

**Céline Avignon**

Avocat à la Cour

Directrice du département Publicité et Marketing électronique

**LEXING ALAIN BENSOUSSAN AVOCATS**

**15h00**

### **Savoir gérer l'e-réputation des entreprises face aux dérives des salariés**

- Savoir encadrer en interne les pratiques des salariés
  - Charte et règlement intérieur
  - Clause dans le contrat de travail
  - Surveillance des salariés : quelles limites ? L'arrêt très attendu du 12 septembre 2018 règle-t-il toutes les interrogations concernant les notions de conversation publique ou privée ?
  - Savoir protéger la e-réputation de l'entreprise
  - Mettre en place une véritable stratégie juridique
  - Prévenir les risques de mise en cause
  - Maîtrisez le contenu des pages professionnelles des réseaux sociaux et gérez les avis et commentaires
  - Savoir anticiper les contentieux et maîtriser les processus d'urgence : éviter les abus tels que sanctionnés par la Cour de cassation dans une décision du 20 décembre 2017 concernant le régime probatoire

**Julia Mohamed**

Avocat à la Cour

**MARVELL AVOCATS**

**16h15** Café-Networking

**16h30**

### **Savoir encadrer les risques juridiques liés aux objets connectés et mettre en place une étude d'impact (PIA)**

- IA, objets et équipements connectés : quels enjeux juridiques ?
- Quelle responsabilité de l'entreprise ? Du fabricant de l'objet connecté ?
- Quel impact en matière de protection des données personnelles ? Faut-il toujours prévoir une analyse d'impact (PIA) et comment ?

**Jérôme Deroulez**

Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

**CABINET DEROULEZ**

**17h30** Clôture de la journée

